

declareit

## Infoticker

Décembre 2018

**Chères lectrices, chers lecteurs,**

Une année passionnante s'achève et la nouvelle année promet d'intéressantes innovations dans le domaine des douanes. Une bonne raison pour investir quelques minutes dans le but de vous mettre à jour.



Jürg Zellmeyer  
Manager produit Declare-it  
jz@sisa.ch



Thomas Cattaruzza  
Manager produit Declare-it Dutax  
tc@sisa.ch

## Inscription à la TVA des entreprises de vente par correspondance


À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les entreprises de vente par correspondance étrangères réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à CHF 100'000 provenant de petits envois (montant d'impôt de CHF 5.00 ou moins) à des clients en Suisse seront également assujetties à la TVA. Quiconque réalise en 2018 un chiffre d'affaires provenant de petits envois d'au moins 100 000 francs est assujetti à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans les autres cas à partir du mois suivant le dépassement de cette limite. Dans le cadre de cette procédure, l'entreprise de vente par correspondance assujettie est considérée comme importateur, doit payer la TVA à l'importation et peut la déduire au titre d'impôt préalable. L'adresse en Suisse (ev. auprès du représentant fiscal) et le compte PCD doivent

être connus. Pour le déclarant, cela signifie qu'il doit être informé des modifications afin de pouvoir établir correctement la déclaration en douane. L'AFC met à disposition sur son site internet une **liste** des entreprises de vente par correspondance inscrites au registre des assujettis à la TVA. (jz)

### Informations utiles

[Administration fédérale des contributions](#)

## Problèmes téléchargement DTe

Dans les semaines suivantes le 1<sup>er</sup> mars 2018, nous avons été confrontés avec des problèmes de performance du côté des douanes lors de la récupération des DTe. Souvent nos requêtes sur le serveur des douanes ont été quittées avec une erreur technique. Un système de protection a été implementé par la douane dans le but de gérer l'augmentation du flux des requêtes et éviter un collaps du système. Malheureusement, cela signifie que parfois certaines DTe reprises sur le bordereau ne sont pas là. Par le biais de la fonction  vous pouvez demander une nouvelle fois les DTe.

État	N	Date	Numéro	Totale	nc. TVA	Tota
		27.06.2018	2998			24
		26.06.2018	2984			08
<input checked="" type="checkbox"/>		25.06.2018	2970			01
		13.06.2018	2846			07
		12.06.2018	2823			16
		11.06.2018	2804			08

Décl. douane	Réf. trans.	Type
Bureau douane: Basel St. Jakob DA Wolf EVO		
18CHEI000008826811.2	Fleisch and. mwst zaz	RBZ
18CHEI000011284350.1	6.1.2 MWST: Verlagerun	RBM

La réponse revient de règle dans quelques minutes.

Si ce n'est pas le cas, prière de s'adresser à notre helpdesk. Nous allons par la suite contacter directement les douanes.

De notre part on a implementé un nouveau job de requête qui le dimanche va chercher pour les 14 jours précédents les bordereaux et leurs DTE. Cela dans le but de mettre à votre disposition toutes les DTE. (tc)

## Projet FAMiX

L'AFD envisage d'installer les applications de fret e-dec et NCTS sur une nouvelle plate-forme informatique. Les applications seront migrées sur le cloud de l'Administration fédérale. Les versions du système opératif et du serveur de la banque données Oracle seront mises à jour. Ces mesures ont comme but d'assurer et augmenter la standardisation, la stabilité et la performance des applications.

Parallèlement, cela créera la base nécessaire pour les futurs développements de logiciels dans le cadre du projet DaziT.

Cette évolution n'a pas d'influence sur les opérateurs externes tels que fournisseurs de logiciel ou le clients, puisque l'interface ne change pas.

Le système de production NCTS a été migré vers la nouvelle plate-forme début décembre. Pour l'application e-dec, le projet est encore en phase de test interne. Le début productif n'est pas

planifié dans les détails, la transposition devrait avoir lieu au premier trimestre de 2019. (jz)

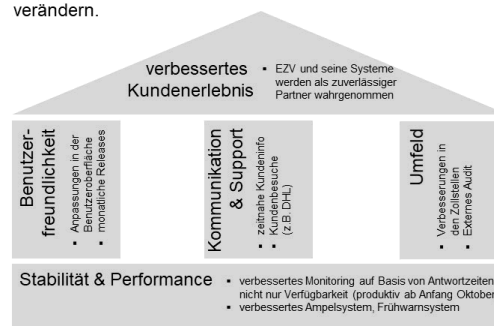
## Group de travail / Taskforce Fret

En raison des défaillances du système au cours de l'été, au sein de l'AFD un groupe de travail sur le fret a été créé dans le but d'améliorer durablement l'expérience des clients dans le domaine des applications de fret. Dans le groupe de travail, composé d'employés des services spécialisés et d'informaticiens, on cherche à apporter des améliorations à court terme pour les clients des services douaniers en augmentant la stabilité et les performances, en fournissant des informations clients en temps voulu, ainsi qu'avec des adaptations dans le domaine des bureaux de douane.

L'AFD s'est fixée pour objectif de faire en sorte que l'AFD même et ses systèmes soient perçus comme un partenaire fiable. (jz)

## Arbeitsgruppe/Taskforce Fracht

- seit Ende August sind wir – getrieben durch die Systemausfälle des Sommers – in einer querschnittlich besetzten Taskforce aus Fach und IT daran, das Kundenerlebnis im Bereich Fracht nachhaltig zu verändern.



## Autres informations

[Disponibilité du système AFD - production EZV - Production](#)

## Dates et activités

- 22.12.2018** Déménagement de SISA Reinach. Nouvelle adresse dès le 24.12.2018 SISA Studio Informatica SA, Gewerbestrasse 7, 4147 Aesch
- 01.01.2019** Inscription à la TVA des entreprises de vente par correspondance
- 28.03.2019 23:00 h** Brexit day, Le Royaume-Uni quitte l'UE (période de transition jusqu'à la fin de 2020).

## Inscription pour infoticker

Souhaitez-vous recevoir cet infoticker personnellement ?

Écrivez un e-mail à [info@sisa.ch](mailto:info@sisa.ch) et nous nous ferons un plaisir de vous inclure dans la liste de diffusion.

### Auteurs

Jürg Zellmeyer (jz), Thomas Cattaruzza (tc)

©SISA Décembre 2018